

Collège mort et rassemblement à Malraux

Les représentants des parents d'élèves du collège André-Malraux ont appris qu'une classe de 4^e fermera et que le dispositif Ulis, permettant l'accompagnement d'élèves en difficulté, sera supprimé à la rentrée 2025-2026. Dans un communiqué, ils expliquent que pour eux « la fermeture d'une classe signifie : une surcharge des effectifs, avec des classes de 28 ou 29 élèves, ce qui nuit considérablement aux apprentissages de tous ; l'impossibilité de prendre en compte les besoins particuliers ; des suppressions de postes d'enseignants, ce qui oblige certains professeurs à passer à temps partiel sur plusieurs collèges. »

« Des décisions inacceptables et tardives »

Des temps partiels qui pourraient empêcher ces professeurs, selon les parents, de construire des projets pédagogiques, de devenir professeurs principaux et de s'engager dans les différentes instances de vie du collège.

Ces parents craignent pour le maintien « **de nombreuses actions : les sections nature et golf, les enseignements liés aux compétences numériques, la "mini-entreprise" des élèves, la découverte des métiers, etc.** »

Enfin, ils estiment que « la suppression du dispositif Ulis au collège de Trun signifie une redirection des enfants concernés vers d'autres établissements, plus loin ».

Pour protester contre ces deux décisions administratives, les représentants des parents appellent à la solidarité. Ils appellent à « **une journée collège mort le jeudi 19 juin pour protester contre ces décisions inacceptables, annoncées tardivement** ». Ils demandent aux parents de ne pas mettre leurs enfants au collège ce jour-là et leur donnent rendez-vous à 18 h pour un rassemblement devant le collège.

